

Lutte contre les stupéfiants en milieu scolaire/Au Cours secondaire Ambourouet

Les dirigeants prennent le taureau par les cornes

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

FACE à la consommation des stupéfiants qui gangrène le monde scolaire, les dirigeants du Cours secondaire Ambourouet (CSA) décident de prendre le taureau par les cornes, afin d'épargner, autant que faire se peut, leurs élèves de ce mal. Un fléau qui prend des proportions inquiétantes avec la venue, sur le marché informel, du Tramadol, ce médicament administré sous ordonnance médicale aux patients souffrant de douleurs du système nerveux, mais que de plus en plus de jeunes utilisent clandestinement pour se doper, semble-t-il pour se donner une meilleure estime de soi.

A la faveur d'une campagne de sensibilisation menée conjointement avec le Club Unesco de cet établissement, médecin, psychologues, Officiers de police judiciaire (OPJ), assistante sociale, parents d'élèves affectés par le fléau et même élèves eux-mêmes, se sont succédé, la semaine dernière, sur une même estrade, deux jours durant, pour proscrire énergiquement l'usage des produits dopants, et singulièrement celui des tristement célèbres "Kobolos", qui causent tant de vic-



Photo : Olivier Ndembi

La proviseure, Mensah A. Essinam, a prévenu que les élèves surpris avec des stupéfiants seraient exclus et dénoncés.



Photo : Olivier Ndembi

Le médecin-capitaine Lucrèce Eriga intervenant sur les conséquences médicales.

times parmi les apprenants. Autour du thème **"Drogue/Dopage : conséquences médicales et aspect pénal de la consommation et du trafic"**, chaque spécialiste a su démontrer que, dans tous les cas, l'élève qui s'adonne aux stupéfiants est perdant sur tout la ligne. Mais que, malheureusement, la fa-

mille et la société s'en trouvent elles aussi affectées. Le médecin-capitaine Lucrèce Eriga, qui est intervenue sur les indications thérapeutiques du Tramadol, a fait constater que même en cas de traitement, les doses administrées au patient ne dépassent pas 100 mg par jour. Ce qui est loin d'être le cas des formules qui cir-



Photo : Olivier Ndembi

Les psychologues ont dit être là pour aider les élèves à construire leur personnalité.



Photo : Olivier Ndembi

Les élèves étaient face à de nombreux spécialistes.

culent en toute inconscience sous cape, avec des comprimés de 500 mg ! Et de cette consommation incontrôlée et injustifiée du médicament, a alors prévenu le médecin, il s'ensuit que le pronostic vital du sujet peut être engagé. Surtout que le Gabon ne dispose d'aucun centre de désintoxication.

Les psychologues Eyang et

Avome ont expliqué aux élèves que la consommation des drogues et stupéfiants affecte nécessairement leur vie scolaire, et qu'elle constitue l'une des raisons du décrochage scolaire. Or, leur présence au sein des établissements est justement de leur éviter une telle option.

« Nous sommes là pour vous

aider à construire votre personnalité» par des moyens plus appropriés, ont-elles dit, dénonçant ainsi le comportement de certains jeunes qui, pour vaincre leur timidité ou retrouver l'estime de soi, empruntent des voies préjudiciables.

Officier de police judiciaire, l'adjudant-chef-major de gendarmerie, Johnny Emile Moulombe Manomba, intervenant sur le plan pénal, a fait lecture de l'article 208 du Code pénal qui punit de 2 à 10 ans d'emprisonnement ferme, toute personne détenant, consommant ou vendant des stupéfiants, dont figurent justement les kobolos. Histoire de signifier aux élèves ce à quoi ils s'exposeraient au cas où ils seraient tentés par une telle aventure.

L'assistance sociale, la proviseure Mensah A. Essinam, et le fondé de pouvoir, Juste Ambourouet, sont aussi montés au créneau pour interpeller leurs jeunes compatriotes sur les conséquences liées à la drogue (échecs scolaires, prostitution, exclusion scolaire et sociale, conflits familiaux, etc). Une interpellation d'autant plus nécessaire que la hiérarchie du CSA, en sus de leur infliger des sanctions administratives, entend dénoncer tous ceux des élèves qui seraient pris la main dans le sac, auprès des services compétents.

Vie des entreprises/Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG)

Quatre-vingt-dix-sept agents reçoivent la médaille du Travail



Photo : BANDOMA

Le directeur général de la SEEG, Antoine Boo, lors de son intervention.

Christian KOUIGA
Libreville/Gabon

La cérémonie s'est déroulée au Centre des métiers Jean Violas, à Owendo, en présence du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot.

CHAQUE fin d'année, la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) procède à la remise officielle de la médaille du Travail à ses agents, totalisant 10, 20 et 30 ans de service.

Vendredi dernier, la tradition a été respectée. Une fois de plus, au Centre des métiers Jean Violas, dans la commune d'Owendo, l'entreprise distributrice d'eau et d'électricité dans notre pays a fait décorer quatre-vingt-dix-sept de ses travailleurs. Mais la société a innové, en augmentant son éventail des décorés. En effet, d'autres "agents méritants", au nombre desquels ceux totalisant 35 ans et plus, ont reçu le "diplôme de la SEEG" accompagné d'un chèque comme bonus. Pour les



Photo : BANDOMA

La ministre du Travail, Carmen Ndaot, décorant un agent de la SEEG de la médaille d'or du travail.

fêtes de fin d'année. Intervenant à cette occasion après la déléguée du personnel, le directeur général de la SEEG, Antoine Boo, a félicité les différents récipiendaires. Il a expliqué que la distinction reçue par les uns et les autres, sanctionnant 10 ans pour certains, 20 et 30 ans pour d'autres, est la rançon de leur constance au travail et dans leurs tâches respectives. « Le travail de la jeunesse, c'est le repos de la vieillesse », a-t-il souligné. Non sans promettre que pour 2018, la SEEG s'en-

gage à améliorer la sécurité au sein de l'entreprise et la communication avec sa clientèle. Qu'elle mettra également en place un fichier qui permettra à ses usagers de procéder à leurs transactions depuis leur téléphone portable. C'est-à-dire, un produit qui amènera sa société à être plus efficace et plus performante dans ses offres. « En 2017, de petites extensions en eau ont été menées dans les quartiers Mindoubé, Ça M'étonne, etc. », a reconnu le directeur général de la SEEG.



Photo : BANDOMA

La cérémonie de décoration s'est déroulée au Centre des métiers Jean Violas, à Owendo.

Ministre de tutelle, Carmen Ndaot a également tressé des lauriers aux bénéficiaires. Mais aussi à la SEEG dont l'histoire et l'expertise confortent dans l'idée, a-t-elle dit, que « cette entreprise centenaire, avec des managers rompus à la tâche, se maintiendra comme une entreprise privée avec des ambitions performantes. Celles-ci passent par la satisfaction de sa clientèle et la contribution au bien-être des populations par, d'une part, la production, le transport et la distribution de l'eau potable et, d'autre part, par le trans-

port et la distribution de l'énergie électrique. A ce qui se voit, la tâche qui vous attend est davantage exigeante.»

En clair, la ministre du Travail ne doute pas un seul instant que la SEEG saura relever les nombreux défis qui l'attendent. Si tant est que depuis 1950 (date de sa création) à nos jours, elle aura su gérer, nolens volens, plusieurs mutations, allant du développement à la double problématique de la satisfaction du client et la recherche d'une impulsion nouvelle.